

Procès-verbal
Assemblée générale ordinaire
de l'Association SANTÉ SEXUELLE Suisse
jeudi 16 mai 2019, de 13h30 à 16h30, Generationenhaus, Bern

(SANTÉ SEXUELLE Suisse ci-après dénommé SSCH)

1. Salutations et mot de bienvenue

La séance est conduite pour la première fois par les deux co-présidentes élues en 2018.

Jacqueline Fellay souhaite la bienvenue aux membres présent.e.s et salue particulièrement Madame Simone Eigenmann représentant l'OFSP¹ ainsi que les présidentes des deux associations professionnelles, Mesdames Jacqueline Zosso pour ALECSS² et Lilo Gander pour faseg³. Elle présente ensuite les deux personnes en charge de la traduction simultanée et rappelle le fonctionnement de cette Assemblée générale, en particulier la procédure de votes.

À son tour, Noemi Grütter salue l'Assemblée : un vent nouveau souffle sur l'organisation : nouvelle co-présidence, nouveau lieu très accueillant, nouvelle forme de l'AG - davantage de temps pour les échanges, apéritif en fin de séance en lieu et place de la pause usuelle, et l'implication grandissante des jeunes.

Conformément aux statuts, deux personnes sont présentées en tant que scrutatrices.

Gilberte Voide et **Susanne Rohner** sont désignées scrutatrices.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et soumis à approbation.

L'ordre du jour est approuvé.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 29 mai 2018

Ce procès-verbal est consultable en ligne sur le site SSCH [>sur ce lien.](#)

✓ *Aucun commentaire.*

Le procès-verbal du 29 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

¹ Office fédéral de la santé publique

² Association suisse latine des spécialistes en santé sexuelle: éducation – formation - conseil

³ Fachverband sexuelle Gesundheit in Beratung und Bildung

4. Comptes 2018 de l'Association

Barbara Berger, directrice SSCH, présente d'abord brièvement les comptes de la fondation qui figurent en page 16 du [>rapport annuel 2018](#) envoyé aux membres de l'Association par e-mail le 11 avril. Ces comptes ont été approuvés par le Conseil de Fondation SSCH lors de sa séance du 25 février 2019.

Nos principales sources de revenus en 2018 (total CHF 1'552'00.-) proviennent majoritairement de la subvention de l'OFSP, ensuite de OAK Foundation, puis des prestations fournies. Le résultat net de l'exercice 2018 s'élève à CHF 2'512.- Ce qui n'apparaît pas sur le rapport annuel : nous avons réussi en 2018 à mettre CHF 30'000.- dans les réserves, ce qui est essentiel au vu de ce qui nous attend cette année (cf. point 5. Budget 2019 de la Fondation).

Béatrice Détraz, en charge de la comptabilité à SSCH, présente ensuite les comptes 2018 de l'Association (qui recueillent les cotisations des membres SSCH) : ils se soldent par un bénéfice de **CHF 1'873.-**. La révision des comptes a eu lieu le 2 avril 2019 et le rapport des vérificatrices, **Monique Weber** et Catherine Stangl, attestant que la comptabilité a été tenue correctement, est lu par **Catherine Stangl**.

Une remarque sur l'évolution de ce compte : chaque année, après versement de 80% des cotisations à la Fondation (cf. point 5.), les bénéfices s'accumulent pour atteindre cette année CHF 15'680.-. Cette somme pourrait être utilisée par le Comité de l'Association.

✓ *Aucun commentaire.*

Les comptes 2018 de l'Association sont approuvés à l'unanimité et sans abstention par l'Assemblée qui donne décharge au Comité de l'Association, à la trésorière Béatrice Détraz, ainsi qu'aux vérificatrices, en les remerciant de leur travail.

5. Budget 2019 de l'Association et répartition des cotisations

Quelques éléments sur le budget 2019 de la Fondation :

- ❖ L'OFSP a réduit de 20% sa subvention annuelle (dans le cadre du NPHS) ;
- ❖ Une recherche de fonds active a permis de compenser ce manque et même de le dépasser, grâce à l'obtention pour 2019 des mandats suivants :
 - OFAS⁴ : projet d'éducation sexuelle pour [Jeunes & Médias](#) – plateforme nationale de promotion des compétences médiatiques ;
 - Santé psy : projet [#MOICMOI](#) sur la santé psychique des adolescent.e.s en Suisse romande;
 - Canton Tessin : élaboration d'un état des lieux de la santé sexuelle du canton ;
 - Palatin Stiftung Basel : financement d'un projet migration dans le cadre de la « Campagne pour l'égalité des chances et l'accès non discriminatoire à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive pour les groupes cibles vulnérables ».
- ❖ Le budget total 2019 s'élève à 1,3 mio [1,5 mio en 2018].
- ❖ Barbara Berger souhaite souligner ici l'implication formidable de l'équipe face à aux difficultés financières rencontrées, ainsi que l'importance de poursuivre la diversification de nos sources de financement par un fundraising actif.

Présentation du budget 2019 de l'Association :

Le budget de fonctionnement de l'Association pour 2019 est estimé à CHF 30'500.- et le poste principal reste les cotisations.

✓ *Aucun commentaire.*

Le budget 2019 de l'Association est approuvé à l'unanimité et sans abstention par l'Assemblée.

Le Comité de l'Association propose aux membres de maintenir la même clé de répartition depuis 2002, à savoir 80% pour la Fondation et 20% pour l'Association.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité la clé de répartition suivante: 80% des cotisations 2019 seront versées à la Fondation SANTÉ SEXUELLE Suisse ; 20% des cotisations 2019 resteront sur le compte de l'Association.

6. Élections au Comité

Rappel des personnes qui constituent le Comité SSCH actuel :

1. Jacqueline Fellay (Conseil, co-présidence, VS)
2. Noemi Grütter (Réseau jeunes, politique, co-présidence, NW)
3. Sylvan Berrut (LGBT, BE/NE)
4. Catherine Charmillot (Conseil & éducation, représentante ALECSS/volet éducation, JU)
5. Christine Fayet (Sexo-pédagogie spécialisée, représentante SEHP, GE)
6. Beatrice Joss (Conseil, GR)
7. Doris Luppá (Beratung, Bildung, AG)
8. Catherine Telley (Conseil, représentante ALECSS/volet conseil, FR)
9. Sophie Torrent (pédagogie spécialisée, université FR)

Ces personnes sont à disposition des membres pour toute question et vous pouvez les contacter directement, leurs coordonnées figurent sur le site SSCH : [>Membres du Comité SSCH](#)

Nouvelle candidature proposée par Noemi Grütter : **Laura Russo**

Son CV a été envoyé aux membres SSCH avec l'invitation à l'AG. Cette jeune femme de 20 ans, déjà très engagée au niveau politique, se présente. Depuis deux ans, elle est membre active de notre réseau jeunes et a participé à ce titre à une conférence YSAFE⁵ en 2018. Elle est engagée dans divers groupes de jeunes chez Amnesty et étudie les relations internationales à Genève. Les thématiques de santé sexuelle et droits sexuels lui tiennent à cœur : elle a participé à la mise en œuvre d'une campagne dans les médias sociaux pour éduquer et sensibiliser sur la culture du viol #BlurredLinesSM. Ce qui la motive à rejoindre le Comité SSCH et ensuite le Conseil de Fondation SSCH: représenter les idées des jeunes dans le domaine de la santé sexuelle aux côtés de Noemi.

Laura Russo est élue membre du Comité de l'Association, à l'unanimité et par acclamation.

7. Admission de nouveaux membres de l'Association

Pour rappel : selon les statuts, les candidatures de ces personnes et organisations sont proposées par le Comité SSCH (séance du 29 mars 2019).

La co-présidente rappelle que toute personne ou toute organisation devenant membre de SANTÉ SEXUELLE Suisse adhère aux [>but et principes de base de l'Association](#) (identiques à ceux de la Fondation SANTÉ SEXUELLE Suisse).

La directrice rappelle le processus d'élection selon nos statuts [>détails sur ce lien.](#)

En 2019, les adhésions suivantes sont proposées :

Membres individuelles:

1. Sylvie Pétremand-Besancenet, Prévèrenge – Dr en droit chargée de cours UNIL
2. Daniela Scherrer, Zürich – Teilselbständige Sexologin / Pädagogin
3. Simone Bringold, Bottmingen – Sozialpädagogin / InTeam
4. Amanda Bofinger, Zürich – Sexologin MA

L'Assemblée générale approuve par acclamation et sans opposition l'adhésion à l'Association des nouveaux membres individuel.le.s.

Membre collectif:

Förderverein Tantramassage Schweiz (ZH) [>vers leur site](#) (auf deutsch)

Ermes Carchidi, président, présente son association. Créée en 2015, elle compte 249 membres, dont 42% de femmes, et la moyenne d'âge est 51 ans. 21 membres offrent des services de massages tantra. [>Lien vers la présentation](#) (auf deutsch)

Cette association s'engage pour la promotion des massages tantra professionnels qui sont effectués selon les principes de l'association et les objectifs de l'OMS⁶ sur la santé sexuelle (*Trend Slow Sex*). Le massage tantra professionnel se déroule dans un cadre clairement défini et préalablement discuté et ne fait pas de discrimination selon l'âge (plus de 18 ans), l'apparence ou le sexe. Une attention particulière est accordée aux personnes atteintes d'une maladie physique ou mentale (thématique sexualité et handicap – par ex. contacts avec la Ligue suisse contre le cancer).

>>> À cet égard, les objectifs poursuivis par cette association sont les mêmes que les nôtres.

Pourquoi devenir membre SSCH ? L'organisation souhaite davantage de visibilité, créer des liens, partager ses connaissances et faire connaître le potentiel du massage tantra.

Réactions/commentaires/questions :

- Il est essentiel que des formations professionnelles et de qualité soient proposées aux membres de Förderverein Tantramassage Schweiz ;
- Plusieurs réticences, les prestations proposées par les membres de cette organisation pouvant être assimilées à de la prostitution. Rectification par E. Carchidi : il s'agit bien de plaisir mais aucunement de prestation sexuelle et les règles sont clairement définies au préalable. L'idée est de rendre accessible un état de bien-être à toute personne, hommes, femmes, en situation de handicap etc...
- En réponse à une question de l'Assemblée, Barbara Berger précise qu'une organisation représentant le travail du sexe (LISA - Luzerner Verein für die Interesse der Sexarbeitenden) est membre SSCH car effectivement, la sexualité fait partie de la santé sexuelle. En revanche, la prostitution figure dans l'axe 2 du programme de prévention de l'OFSP - *catégories de population à prévalence ou vulnérabilité accrue*, et fait donc partie du mandat de l'ASS⁷, auquel nous renvoyons certaines demandes d'adhésion émanant d'organisations en lien avec le travail du sexe. Pour mémoire, SSCH est en charge de [l'>axe 1 – population générale](#).

Cette candidature a par ailleurs suscité une longue discussion au sein du Comité SSCH et n'a pas fait l'unanimité. Deux bémols à leur adhésion ont été mis en évidence :

⁶ Définition de l'OMS - 2006 OMS: La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences plaisantes et en toute sécurité, sans coercition, discrimination et violence.

- Tantra est un mot à connotation religieuse.
- Risque d'ouvrir ainsi la porte à des organisations non respectueuses des droits humains, sexuels et de notre éthique : rester vigilant !

Au final, le Comité SSCH a décidé de proposer cette candidature, soutenue par les jeunes, et ainsi aller dans le sens d'une expression de la sexualité dans toute sa diversité : la candidature a été acceptée, sans abstention, avec une voix contre.

L'Assemblée générale approuve l'adhésion comme membre collectif SSCH de Förderverein Tantramassage Schweiz (14 abstentions).

À noter pour information sous ce point : l'organisation Dr. Sexual Health – Ärzte für sexuelle Gesundheit, Horgen ZH [>Lien](#) a renvoyé une demande d'adhésion à SSCH. La première fois, en 2015, le Comité SSCH avait déjà refusé en raison de leurs messages de prévention moralisants et exclusivement axés sur les maladies. Toujours en recherche de légitimité, leur nouvelle demande d'adhésion cette année a été une fois de plus refusée par le Comité SSCH, avec comme principale raison le non-respect des objectifs définis par le programme d'action de la Conférence internationale de l'ONU du Caire en 1994.

8. Thématiques actuelles et discussions

Ce point d'échange et de partage d'expériences a été préparé par toute [>l'équipe SSCH](#), sur proposition du Comité. Après un rapide tour de présentation des collaboratrices et du collaborateur SSCH - à noter ici l'absence de Stefania Maddalena, responsable de la Suisse italienne à SSCH, qui transmet ses salutations à l'Assemblée, les deux co-présidences les remercient pour leur engagement et leur travail.

a. Accès à la contraception⁸

[L'atlas mondial de la contraception](#) ne donne à la Suisse que des notes moyennes en ce qui concerne l'accès à la contraception, notamment parce que celle-ci est considérée dans notre pays comme étant une affaire privée et qu'elle doit donc être financée par chaque personne concernée. Au-delà des difficultés financières, ce constat peut également être expliqué par des connaissances lacunaires, un manque d'information, des relations inégalitaires et des obstacles rencontrés par exemple lors de l'obtention de méthodes de contraception délivrées sur ordonnance. Parmi les groupes les plus vulnérables identifiés par Danièle Tissonnier (directrice SIPE VS), on retrouve les jeunes, notamment les adolescent·e·s en passe de devenir adultes, ainsi que les migrant·e·s, qui sont confronté·e·s à des barrières linguistiques, culturelles et financières. Si l'on souhaite améliorer l'accès à la contraception, il s'agit donc de prendre des mesures à même de combler ces lacunes, telles que l'éducation sexuelle, une information dispensée dans plusieurs langues et la prise en charge des coûts de la contraception pour les moins de 18 ans, ce qui se fait déjà en France et en Allemagne.

À ce titre, après le postulat d'Yvonne Feri de décembre 2018 [>Garantir à tous l'accès à la contraception](#) (accessibilité totale : sans coût, ni prescription/intermédiaire), la [>motion Mathias Reynard](#) déposée en mars demande au Conseil fédéral de réduire les obstacles financiers qui limitent l'accès à la contraception: il propose la gratuité des moyens de contraception et des consultations gynécologiques qui y sont liées pour les jeunes de moins de 25 ans. SSCH soutient cette recommandation et souligne parallèlement l'importance d'une offre de conseil de qualité financée par les pouvoirs publics.

Synthèse des discussions en réponse à la question « Comment font les centres de santé sexuelle ? »:

Parfois, et idéalement, les cantons entrent en matière, à l'image du Centre fribourgeois de santé sexuelle qui bénéficie depuis deux ans d'une enveloppe budgétaire destinée à l'achat de moyens contraceptifs réservés aux populations les plus vulnérables (jeunes, migrant.e.s, personnes en situation précaire).

⁸ Lien vers le communiqué de presse rédigé après la séance: [4>La contraception – une question de budget ?](#)

Le/la pharmacien·ne cantonal·e (canton de Vaud) ou encore les autorités communales (Suisse alémanique) peuvent apporter ponctuellement un soutien financier aux centres de santé sexuelle.

Un autre exemple : 80% des coûts des contraceptifs sont directement pris en charge par les aides sociales à Thoune.

À Zurich, dans le cadre du conseil aux adolescent·e·s, la contraception d'urgence est remise gratuitement aux jeunes de moins de 21 ans, ainsi que les tests de grossesse. En revanche, pour ce qui est de la contraception hormonale, il reste difficile de faire accepter aux autorités sociales le fait que les adolescent·e·s aussi ont le droit de décider eux-/elles-mêmes.

Il est aussi possible d'obtenir quelques contraceptifs gratuitement en négociant auprès des entreprises pharmaceutiques.

Le remboursement de la contraception aux personnes migrantes figure dans le Guide d'assistance de l'EVAM⁹ du canton de Vaud.

>>> Il est donc essentiel de trouver une unité au niveau politique en poursuivant nos actions. En 2016, dans le cadre de la Journée mondiale de la contraception, SSCH avait envoyé un [>questionnaire aux cantons](#) sur l'accès à la contraception pour la population migrantes : 26 systèmes différents sont en place !

Les centres de santé sexuelle doivent s'adapter rapidement aux changements actuels :

- palette de plus en plus large de méthodes contraceptives grâce aux nouveautés scientifiques ;
- changements dans les entreprises pharmaceutiques ;
- mutations ethniques dans la population ;
- nouveautés dans les soins : réseaux sociaux, télémédecine, autotests ;
- nouveau courant ascendant très fort : demandes croissantes de contraceptions non hormonales (« reprendre le contrôle de son corps ») ;
- contraception vs parentalité : émergence d'un nouveau type de counseling lié à la PMA.

Comment ?

- mise en place de nouvelles formations continues correspondant à ces nouvelles réalités ;
- augmenter les collaborations avec les hôpitaux en post partum ;
- faire davantage de liens entre les spécialistes en santé sexuelle : sages-femmes etc.

>>> Travailler ensemble pour une contraception accessible mais aussi pour une parentalité dans toutes ses diversités, avec l'engagement de SSCH aux côtés des professionnel·le·s.

b. Activités du réseau jeunes SSCH

Des nouvelles de la campagne 2018 "Let's talk about Sex... ualaufklärung" : le manifeste a reçu plus de 500 signatures. [>vers le site](#)

Une [>chambre](#) du Bed&Breakfast Im Klee à Berne a été décorée par le Réseau jeunes SSCH dans le cadre d'une action menée par une association caritative.

Le documentaire [>La petite mort](#) sur l'orgasme féminin et la méconnaissance encore actuelle du corps de la femme, a été projeté à Berne en avril grâce Réseau jeunes SSCH et suivi d'une table ronde en présence de la réalisatrice et d'autres personnes invitées.

Les jeunes en ont assez de recevoir des messages de prévention sur le VIH et les IST et sur les grossesses non voulues. La sexualité est de plus en plus diverse et les jeunes ont un esprit ouvert et tolérant à cet égard. Ils placeront donc le plaisir au centre de leurs échanges lors de la prochaine [>rencontre nationale](#) du 5 octobre à Berne.

Et toujours...présence sur les médias sociaux: [>instagram](#) et [>facebook](#).

⁹ Établissement vaudois d'accueil des migrants

Le groupe actuel du Réseau jeunes est très engagé et motivé et ...à la recherche de nouveaux membres : merci de parler aux jeunes (hommes !) dans vos réseaux.

Synthèse des discussions :

La place donnée à l'éducation par les pairs est essentielle...et doit le rester.

Impliquer davantage les jeunes en situation de handicap qui sont créatifs et trouvent des solutions. Le principal obstacle qu'ils rencontrent est bien souvent leur entourage - dans quelle mesure accepte-t-il les comportements atypiques (si non violents) ?

Si les risques de la sexualité sont des thématiques effectivement abordées à l'école, la notion de plaisir doit aussi avoir davantage sa place. Un défi non négligeable pour les interventions en éducation sexuelle dans les écoles concerne cependant la notion de performance, ancrée aussi bien chez les filles que les garçons.

c. Le dépistage VIH/IST et la contraception comme porte d'entrée dans les centres de conseil

- ❖ **Offre de dépistage des IST** : plus de la moitié des centres (56%) ayant un mandat cantonal de conseil en matière de grossesse proposent au moins un test de dépistage des IST. Le dépistage du VIH est proposé dans chacun de ces centres. Plus de la moitié proposent le dépistage des *Big Five*¹⁰: dépistage du VIH à 42%, le dépistage des chlamydias à 25%, le dépistage de la gonorrhée à 17% et de la syphilis à 13%. Les tests de l'hépatite sont les moins fréquents (3 %).
- ❖ **Contraception**: la totalité des centres ayant un mandat cantonal de conseil en matière de grossesse offrent des conseils en matière de contraception. Une bonne moitié (51 %) prescrit des contraceptifs hormonaux. Les méthodes LARC¹¹ sont disponibles dans 41 % des centres. 59% offrent au moins une méthode de contraception d'urgence.

Synthèse des discussions :

L'exemple de [>seges](#) – sexuelle gesundheit aargau (Fachstelle für Sexualität, Schwangerschaft, sexuell übertragbare Krankheiten und sexuelle Bildung): depuis 3 ans, l'antenne sida et le centre de planning ont fusionné pour donner cette nouvelle entité. Les consultations du mercredi dédiées aux tests VIH/IST sont très fréquentées par des hommes de 30 à 50 ans. Nouveauté proposée par le centre : déterminer avec la femme la bonne taille du diaphragme et conseil pour sa mise en place.

Le centre de santé sexuelle de Neuchâtel offre du testing depuis 2016 et cela correspond à ¼ des demandes. La nouvelle terminologie « centre de santé sexuelle » au lieu de « planning familial » a nettement contribué à la diversification de la clientèle. Par ailleurs, davantage de personnes sont elles-mêmes confrontées (ou leur partenaire) aux IST. N'oublions pas que de manière générale, ce sont encore les « problèmes » qui incitent les gens à pousser la porte d'un centre de santé sexuelle...

La Fondation PROFA propose des consultations d'environ 1h avec un dépistage, ou la possibilité d'acheter des autotests.

Des tests de dépistage sans rdv sont maintenant proposés par le Groupe Sida Neuchâtel. À souligner : l'utilité de l'outil BerDa¹² de l'OFSP dans ce contexte (anamnèse et statistiques).

Une autre porte d'entrée émergente constatée dans les centres : les consultations en sexologie.

>>> Les centres de santé sexuelle offrent une large palette de prestations. Lorsque les personnes prennent contact avec un centre pour effectuer un test de dépistage IST, elles découvrent les autres offres existantes. Cela contribue à une diversification de la clientèle des centres de santé sexuelle.

¹⁰ Dépistage des infections sexuellement transmissibles dites des « Big Five »: VIH, syphilis, hépatites, gonorrhée, chlamydias.

¹¹ Long Acting Reversible Contraception

¹² Outil électronique d'anamnèse, de conseil et de statistiques.

d. Éducation sexuelle : état des lieux, plaidoyer et prévention de la violence sexuelle

Pour atteindre son objectif central, à savoir promouvoir l'éducation sexuelle holistique, SSCH met en œuvre plusieurs actions : plaidoyer, recherche, expertise, développement d'outils d'information.

Plusieurs publics:

1. ONG dans différents secteurs : parents, école, social, santé, etc.: c'est l' [>Alliance pour une éducation sexuelle en Suisse](#). Nous arrivons à la fin de la seconde phase du projet soutenu par la fondation Oak.
Pour faire suite aux bulletins, publication de fiches sur la contribution de l'éducation sexuelle à l'école aux 5 domaines d'action de la santé sexuelle (éducation à la santé sexuelle, VIH/IST, santé reproductive, santé psychique, prévention de la violence).
But: fournir des informations clés et des arguments au réseau de l'Alliance pour promouvoir une éducation sexuelle holistique dans plusieurs domaines.
Organisation de deux workshops destinés aux membres de l'Alliance les 27 et 30 août.
But : discuter de ce qui a été accompli et ce qui reste à faire pour la promotion de l'éducation sexuelle holistique.
2. Parents : lancement prochain d'un site dédié aux parents d'enfants de 0 à 18 ans, en partenariat avec la Fondation Protection de l'Enfance Suisse. Dans l'idée de diffuser les principaux messages d'une éducation sexuelle donnée par les parents, en fonction de l'âge de leurs enfants, des posters ont été réalisés : ils sont disponibles sur place gratuitement et pourront ensuite être commandés sur le site de formation des parents CH au prix de CHF 10.- l'unité [>lien](#).
3. Écoles : suite à la fermeture du centre de compétence éducation sexuelle de Lucerne, l'OFSP a remis le site amorix à SSCH. Sur cette base, SSCH a annoncé le lancement du site [>ecole-educationsexuelle.ch](#) le 28 mai, destiné aux écoles dans toute la Suisse, proposant une cartographie des services d'éducation sexuelle en Suisse – indispensable car la Suisse est très diverse, surtout au niveau de l'éducation ; et présentation des cadres de référence sur l'éducation sexuelle holistique.

e. Sexualité et personnes en situation de handicap : accès aux prestations et promotion du guide

Ce travail sur sexualité et handicap a déjà commencé il y a plusieurs années : élaboration en 2012 du [>Guide SEHP](#) des bonnes pratiques dans le contexte des institutions spécialisées (actualisé en 2015 et uniquement en français) et parallèlement de la publication des [>Recommandations SSCH](#) pour une éducation à la santé sexuelle des personnes en situation de handicap.

Ces documents ont servi de base à la rédaction du [>Guide INSOS et SSCH](#) pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap en institution - Sexualité, intimité et vie de couple (2018) qui vise notamment à développer davantage la thématique et à l'ancrer dans les institutions.

Prochains défis ? Nouvel enjeu de taille : après le droit, comment garantir l'accès ?

L'association SEHP¹³ se tourne vers l'avenir avec l'arrivée d'un [>nouveau site](#), de nouveaux flyers, une page « Espace rencontres », des informations rédigées en FALC¹⁴ et des modules de formations pour les professionnel.le.s et pour les proches/parents.

Le travail de promotion se poursuit, ainsi que les collaborations (SEHP, [>INSOS](#), discussions en cours avec [>Cerebral](#)).

f. Interruption de grossesse : développements récents

Le droit des femmes à décider librement de poursuivre ou d'interrompre une grossesse n'est pas controversé sur le plan social et sur le plan politique. [>vers page sex-i.ch](#)

¹³ Sexualité et Handicaps Pluriel

¹⁴ En langue Facile à Lire et à Comprendre

Pour mémoire :

2002 : adoption de la nouvelle loi sur le régime du délai avec 72% de voix favorables.

2014 : initiative fédérale « Financer l'avortement est une affaire privée - Alléger l'assurance-maladie en réduisant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base » refusée par le peuple par 70% de votes contre.

Cependant, il existe toujours des courants contre l'interruption de grossesse (IG) qui freinent l'accès à l'IG et/ou au conseil en matière d'IG.

>>> Assurez-vous que le personnel médical de votre région est informé de la situation juridique, des droits des femmes en matière d'IG et des prestations de conseil proposées par les cantons. Vous pouvez par exemple proposer une collaboration, un soutien dans le cadre de la formation continue des médecins assistant.e.s.

☞ Merci notamment d'informer SSCH dans les cas suivants :

- les hôpitaux ou les médecins de votre région ne pratiquent plus d'IG ;
- les procédures sont modifiées ;
- une initiative est lancée, ou toute autre intervention politique ;
- vous avez écho de nouvelles actions émanant d'organisations *anti-choice*.

>>> Les professionnel.le.s et les centres santé sexuelle doivent rester vigilants et proactifs pour défendre les acquis, dans un contexte international inquiétant.

11. Divers

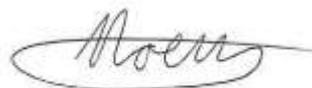
✓ *Aucun divers.*

Barbara Berger demande à l'Assemblée de transmettre à SSCH commentaires, suggestions, idées, critiques concernant l'organisation de la présente séance, de manière à en tenir compte pour l'AG 2020. Elle souhaite également remercier vivement le duo très complémentaire que forme cette nouvelle coprésidence et rappelle que c'est de manière bénévole que Jacqueline et Noemi mettent leur temps et leurs compétences à disposition de SSCH. Des fleurs leur sont offertes, accompagnées d'applaudissements reconnaissants.

La séance est levée à 16h. Noemi Grütter remercie les participant.e.s pour leur attention et les convie à prendre part à l'apéritif organisé pour l'occasion.



Jacqueline Fellay
Co-présidente



Noemi Grütter
Copräsidentin

La prochaine Assemblée générale de SANTÉ SEXUELLE Suisse est fixée au
jeudi 14. Mai 2020
Hotel Bern // 13.30 – 16.30 Uhr

*Procès-verbal: Erika Glassey
le 6.9.2019*

Lien vers le communiqué de presse rédigé après la séance:
[>La contraception – une question de budget ?](#)